



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

*Municipalité de Lac-Édouard*

Volume 10 numéro 9

## Deux gars de Lac-Édouard à la Classique internationale de canots

Septembre 2016

Après avoir organisé l'édition Lac-Édouard, de la Course de canots provinciale, le 16 juillet dernier, Sylvain et Christian Marchand étaient au départ de la Classique internationale de canots de la Mauricie, le 3 septembre dernier, et ce pour une 7<sup>e</sup> fois.

*Dans ce numéro :*

Après être arrivés 23<sup>e</sup> en 2014, 21<sup>e</sup> en 2015, nos deux représentants ont fait un grand bond cette année, terminant 13<sup>e</sup>. Rappelons que Christian et Sylvain sont les fils de Johanne et Michel Marchand de Lac-Édouard.



Bravo les gars, nous sommes tous très fiers de vous!



Internationale de canots	1
Beach party au profit de l'église	2
Opération cannabis	3
Des nouvelles de votre Coop	4
Message de la SQ— Rentrée scolaire	5
Baignade plage du San	6
Permis de construction	6
Réserve de ciel étoilé	7
Les oiseaux du Magasin général	8
Des nouvelles d'A.D.E.L.E.	9
Attention aux fraudeurs	10
Chronique avertisseur	11
Chats	12
Petites annonces	13
Conférence	14
Lac-Édouard en photos	15

## Beach party au profit de l'Église de Lac-Édouard

Le 13 août dernier, un groupe de bénévoles de Lac-Édouard m'ont aidé à organiser une fête familiale du type « Épluchette de blé d'Inde » à la Plage du San. Plus d'une centaine de personnes ont assisté à l'événement et se sont régales du bon maïs sucré offert sur place.



Cette activité a permis d'amasser la rondelette somme de 1 000,70 \$.

Tous les profits ont été versés dans un fonds dédié à l'entretien de l'église.

Un grand merci à tous les bénévoles : Marjolaine Chabot, Alain Lapointe, Henry et Hélène Rioux pour leur aide précieuse.

Merci à toutes et à tous pour votre participation et ... à l'an prochain!

Johanne Marchand, marguillière



## Cannabis extérieur : c'est le temps des récoltes

Les productions extérieures de cannabis peuvent être installées dans des terrains boisés, des terres agricoles, des terrains vacants ou encore des terrains résidentiels que les organisations criminelles s'approprient.

Ces organisations menacent ceux qui s'opposent à leur projet. La plantation en milieu extérieur débute habituellement au printemps, vers le mois de mai. La période de récolte des plants de cannabis à maturité se fait vers la fin de l'été et le début de l'automne.

### Comment déceler une culture extérieure?

- Allées et venues fréquentes de véhicules inconnus;
  - Présence de véhicules sans conducteur stationnés près des champs;
  - Découverte de sentiers battus inhabituels sur les terres;
  - Outils et produits de jardinage dissimulés (pelles, engrais, sacs de terre);
  - Va-et-vient de personnes inconnues aux environs des champs ou des boisés à partir du mois de mai;
- Présence de repères visuels comme des rubans de couleur accrochés aux arbres.

### Menaces pour la sécurité causées par la culture extérieure

- Personnes souvent armées chargées de surveiller la plantation;
  - Pièges disposés autour de la plantation, destinés à blesser et même à tuer les membres de groupes criminels qui pourraient chercher à voler les plants;
- Violence : voies de fait.

### Voici trois façons de transmettre vos informations en toute confidentialité :

Contactez votre poste de police local via le 310-4141 ou \*4141 (par cellulaire)

Appelez la Centrale d'informations criminelle au 1-800-659-4264

Appelez la ligne Échec au crime au 1-800-711-1800.

Voici le lien pour consulter le site Internet de la Sûreté du Québec au sujet du programme Cisaille :

<http://www.sq.gouv.qc.ca/prevenir-la-criminalite/programmes/programme-cisaille.jsp>



# Des nouvelles de votre Coop

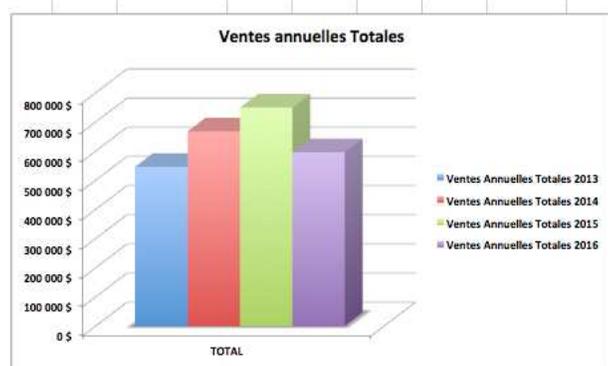
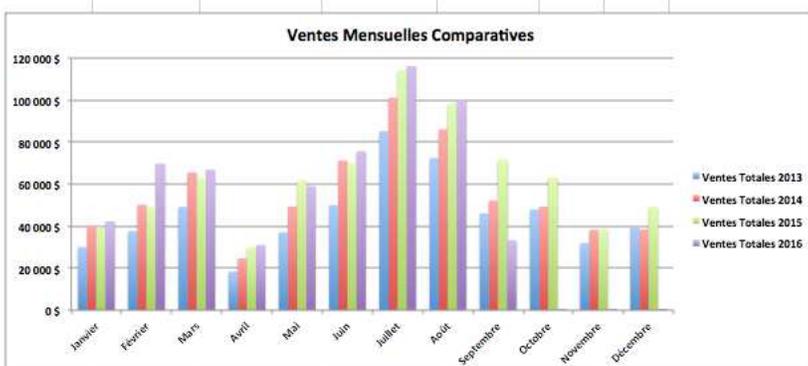
Malgré que nous n'ayons pas atteint l'objectif fixé, avec une note de 90%, nos ventes ont nettement progressé si on les compare à 2015. En effet, au mois d'août 2015, nous avons vendu pour 98 325 \$ en biens et services alors que pour le même mois en 2016, nos ventes se chiffraient à 100 551 \$, soit une augmentation de 2,26 % (+2 226 \$).

Le cumulatif à ce jour pour 2016 dépasse également celui de 2015. En effet, à la fin août, nous en sommes 561 907 \$, comparativement à 525 679 \$ à pareille date l'an passé. On peut donc constater que là aussi nous avons progressé et ce, de près de 7% (+36 228 \$).

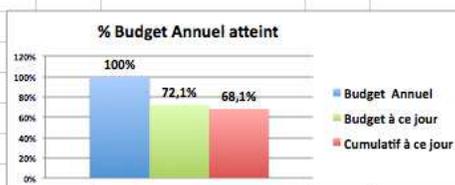
Votre magasin général est en très bonne situation financière grâce à votre support mais aussi grâce au travail de nos excellents employés et des nombreux bénévoles.

Merci à toutes et à tous!

## Août 2016

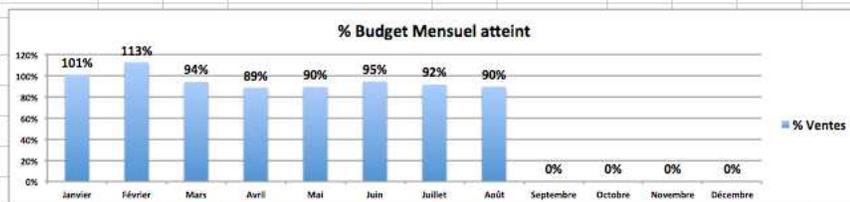


	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
<b>Magasin</b>	555 000 \$	389 230 \$
<b>Essence</b>	270 000 \$	172 677 \$
<b>Total</b>	825 000 \$	561 907 \$



## Août 2016

	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
<b>Magasin</b>	78 000 \$	74 617 \$	-3 383 \$
<b>Essence</b>	34 000 \$	25 934 \$	-8 066 \$
<b>Total</b>	112 000 \$	100 551 \$	-11 449 \$



## Message de La SQ



**Objet : La rentrée scolaire sécuritaire, une responsabilité partagée**



**La rentrée scolaire** s'amorcera bientôt, partout au Québec. Il est donc important pour tous les usagers du réseau routier de se familiariser à nouveau avec la présence des autobus scolaires sur les routes.

Pour les policiers de la Sûreté du Québec, la sécurité des écoliers est une préoccupation quotidienne. Les agents de la paix s'assurent que les conducteurs respectent les ordres et les signaux des brigadiers scolaires. Ils surveillent le respect des limites de **vitesse** aux abords des zones scolaires et des **arrêts obligatoires** lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction, de même que tout ce qui pourrait compromettre la sécurité du public en général.

Voici quelques conseils de prévention :

- Les jeunes enfants sont de nature imprévisible et ils peuvent surgir à tout moment sur la chaussée;
- À l'approche d'un autobus d'écoliers qui est sur le point de s'immobiliser, ralentissez;
- Immobilisez votre véhicule en tout temps lorsque les feux rouges intermittents sont en marche, sauf si vous circulez sur une chaussée adjacente, séparée par un terre-plein ou une autre séparation physique surélevée;
- Immobilisez votre véhicule à au moins 5 mètres de l'autobus, pour permettre aux enfants de traverser en toute sécurité;

**Pour votre information :**

- Si vous dépassez ou croisez un autobus d'écoliers dont les feux rouges intermittents clignotent, vous venez de commettre une infraction entraînant l'accumulation de 9 points d'inaptitude et d'une amende de 200 \$ plus les frais.

À Lac-Édouard, plusieurs de nos jeunes se rendent à l'école à pieds ou à vélo. Ralentissons dans les rues du village et surtout à proximité du Centre communautaire. Il y va de la sécurité de tous.

Début des cours pour tous les élèves : le mardi 30 août.

Horaire : 8 h 45 à 11 h 30 et 13 h à 15 h 30.

Merci de prendre soin de nos jeunes. Ils sont notre fierté !

## Baignade à la Plage du San

La Municipalité de Lac-Édouard a été avisée par ses assureurs qu'elle devait se conformer aux lois et règles de la Régie du Bâtiment du Québec, chapitre B-1.1, r. 11, **Règlement sur la sécurité dans les bains publics, Loi sur le bâtiment** (chapitre B-1.1, a. 185, par. 38), concernant les activités permises à la Plage du San.

Ces lois et règles obligent la municipalité d'avoir sur place un surveillant-sauveteur professionnel certifié et ce, en tout temps. Devant cette impossibilité, la compagnie d'assurances de la municipalité oblige cette dernière à interdire la baignade à la Plage du San. C'est pour ces raisons que des affiches indiquant :

« **Baignade interdite** » ont été installées sur la plage.

De plus, pour la sécurité de tous, nous vous rappelons qu'il est aussi **interdit de sauter ou de plonger du pont** dans la rivière Batiscan.

Pour plus d'informations, voici les deux guides relatifs à une plage publique, même pour une activité de baignade pour une seule journée :

Code de la construction : <https://www.rbq.gouv.qc.ca/lois-reglements-et-codes/par-domaine/lieux-de-baignade.html>

Règlements sur la sécurité dans les bains publics : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cr/B-1.1,%20r.%2011/>

## Permis de construction - étapes à suivre

Voici les principales étapes afin d'obtenir un permis de construction :

Vous pouvez dans un premier temps, compléter une **demande de permis** préliminaire sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante : [www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca) , dans la section **demandes en ligne** située au bas, à gauche de la page d'accueil. **Veillez prendre note que cette demande n'est qu'un formulaire préliminaire et non une demande officielle ou encore un permis.**

**Vous pouvez aussi communiquer directement avec l'inspecteur municipal de la municipalité par téléphone au 819-653-2238.**

**Suite à l'envoi de votre demande préliminaire par courriel ou suite à votre appel téléphonique**, l'inspecteur municipal vous fera suivre par courriel, par télécopieur ou par la poste, selon votre choix, la demande de permis officielle de la Municipalité de Lac-Édouard que vous devrez compléter. Avec cette demande complétée, vous devrez retourner un plan d'implantation de vos travaux et un plan détaillé de la construction prévue. Cette demande et ces plans devront être retournés par la poste ou par courriel à l'adresse suivante : [insp.lacedouard@xplornet.ca](mailto:insp.lacedouard@xplornet.ca)

Veillez prendre note que le paiement des permis de construction doit s'effectuer par chèque ou encore par paiement bancaire. Vous devez nous aviser lors de votre demande officielle de votre mode de paiement.

Pour toute information supplémentaire en lien avec les demandes de permis ou la réglementation municipale, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur municipal, monsieur Jean-François Lessard.

## Réserve de ciel étoilé

Un petit groupe de citoyens est à mettre en place un projet afin que la Municipalité de Lac-Édouard devienne une Réserve de ciel étoilé. Mais au fait, de quoi s'agit-il?

Selon la définition qu'en donne l'International Dark-Sky Association (IDA), une réserve internationale de ciel étoilé (RICE) est un espace public ou privé de grande étendue jouissant d'un ciel étoilé d'une qualité exceptionnelle. Nous avons à Lac-Édouard tout ce qu'il faut pour devenir une RICE. En effet, parce qu'il n'y a pas de pollution lumineuse, nous pouvons offrir à nos citoyens et à nos touristes un spectacle d'une rare qualité, ce qui n'est pas le cas dans les villes.

Il existe une autre catégorie : le Parc de ciel étoilé. Ce dernier est réservé aux espaces plus restreints. La Seigneurie du Triton a commencé cet été à prendre différentes lectures de l'intensité lumineuse durant la soirée. Son but est de venir un Parc de ciel étoilé.

Je pense que nous avons en main, que dis-je, au-dessus de nos têtes, tous les atouts pour devenir une Réserve de ciel étoilé, la deuxième au Québec, après celle du Mont-Mégantic. Une fois en fonction et connue de tous, notre RICE attirera plus de touristes dans nos pourvoiries (Goéland et Triton), au Parc Éco, au Sanatorium historique de Lac-Édouard, dans nos auberges et nos gîtes, etc. Elle permettra aux élèves de La P'tite École d'en apprendre davantage sur leur univers grâce à l'observation des étoiles et des autres astres.

Celles et ceux qui souhaiteraient se joindre à nous peuvent le faire en communiquant avec moi au 819-653-2155 ou à [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)

Larry Bernier, maire



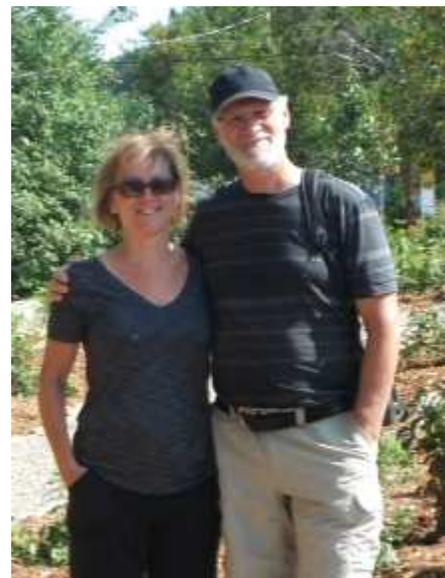
## Du nouveau à votre magasin

Si vous vous dirigez du côté nord du magasin, vous pourrez constater que l'environnement du magasin s'est nettement embelli. En effet, un groupe de bénévoles, ayant à leur tête madame Maryse Crête et monsieur Michel Hamelin, a aménagé un parc de toute beauté.

Madame Crête et monsieur Hamelin avaient noté que, dans l'environnement du petit ruisseau qui longe l'arrière du magasin, plusieurs espèces d'oiseaux coexistaient. C'est à partir de ce constat que s'est développé le projet « Les Oiseaux du Magasin général ». Financé en partie par le Fonds de développement local et régional (autrefois le Pacte rural) et grâce à une subvention de la Caisse populaire Desjardins de La Tuque, un magnifique jardin dans lequel on retrouve sentier, mangeoires, pavillon et des plantes de toutes sortes a vu le jour.

Merci aux bénévoles, sans lesquels ce projet n'aurait pu voir le jour : Michel Bergeron, Alex Bernard, Cloë Bernard, Larry Bernier, Hélène Carbonneau, Maryse Crête, Mélanie Dagenais, Adrien Francoeur, Michel Hamelin, Denise Journault, Claire Letendre (3 ans, arroseuse en chef), Josette L'Heureux, Mario L'Heureux, Yvon L'Heureux, William Matton, Jules Morisset, Michel Marchand, Lise Rousseau et Édith Verreault.

Venez vous reposer, prendre l'air, lire ou observer les oiseaux dans ce magnifique parc!



## Des nouvelles d'A.D.E.L.E.

ADELE est à la recherche de nouvelles idées de projets en accord avec sa mission. Nous sommes ouvert à toutes les suggestions de nature écologique. Pour proposer votre idée, vous pouvez me rejoindre au 819-653-2052.

Pour les membres qui n'ont pas renouvelé leur carte d'ADELE et les gens qui sont intéressés à le devenir, les cartes de membre sont disponibles au Magasin général au coût de 20\$. Faites votre part en devenant membre et parlez-en à votre entourage. Votre association vous remercie!

Profitez des sentiers d'ADELE pour une belle randonnée en forêt. Amenez vos invités durant la période automnale. Une randonnée entre amis quoi de plus agréable...

Bon mois de septembre à tous!!!

Lorraine Hallé  
Secrétaire

## Allez, on rigole!

**À l'intérieur d'une cocotte-minute, à  
quelle température l'eau bout-elle ?**

Dans un autocuiseur, la pression est 1,7 fois plus élevée qu'à l'air libre. L'eau ne commence à bouillir qu'à 120 °C. Les légumes sont donc chauffés à une température bien plus élevée que dans une casserole normale. C'est pourquoi ils cuisent plus vite.

**Le temps que vous lisiez cette question  
et sa réponse, combien d'êtres humains  
seront nés sur Terre?**

Supposons que vous mettiez une minute à lire la question ci-dessus et la réponse ci-dessous – c'est un peu rapide, mais c'est mieux pour les calculs, alors merci de faire vite. Pendant cette minute, 252 bébés auront poussé leur premier cri aux quatre coins du monde, dont les neuf dixièmes dans des pays en voie de développement. Dans le même temps, 108 personnes plus ou moins âgées auront rendu l'âme. Ce qui signifie qu'avant la fin du paragraphe, la population mondiale aura augmenté de  $252 - 108 = 144$  individus. Cela représente 8 640 personnes par heure, ou encore 207 360 par jour, ou encore 76 millions par an. Et cela pose un sérieux problème car ce sont autant de bouches supplémentaires à nourrir, et les réserves naturelles de notre planète ne sont pas illimitées. La population mondiale est ainsi passée de 0,25 milliard en l'an mille à 1 milliard en 1850, puis 1,5 milliard en 1900, puis 2,5 milliards en 1950, puis 6 milliards en 2000, et pourrait atteindre 9 milliards en 2050. Mais ce rythme de croissance diminue et les estiment qu'à la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, la population mondiale pourrait ne plus augmenter.

**Au total, combien d'humains ont vécu  
sur Terre depuis l'apparition de l'homme ?**

On estime à 100 milliards le nombre d'humains ayant vu le jour sur Terre. Parmi eux, 93 milliards sont déjà morts. Les autres, dont vous qui lisez ces lignes, sont toujours vivants.

## Message de la SQ—Attention aux fraudeurs

La Sûreté du Québec met en garde les citoyens de la région contre un stratagème de fraude. Des malfaiteurs soutirent d'importants montants d'argent à des personnes en se faisant passer pour un parent qui a un besoin urgent d'argent.



Dans ce type de fraude, la victime reçoit l'appel d'un individu prétendument policier ou avocat qui lui dit que son petit-fils, par exemple, se trouve dans une situation d'urgence et qu'il a besoin de lui transmettre de l'argent au plus vite. Souvent, le fraudeur va même se faire passer lui-même pour le petit-fils de la victime. En général, il est question d'un accident, de difficultés éprouvées pour revenir au pays ou d'un besoin d'argent urgent pour payer une caution.

Le fraudeur demandera également à sa victime de ne pas parler de cette demande à un autre membre de la famille et la victime réalisera l'arnaque une fois qu'elle aura transféré une importante somme d'argent.

Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs tentent de mettre de la pression sur leur victime. C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.

- ◆ Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.
- ◆ Si un individu prétend agir au nom d'une personne ou d'un organisme, raccrochez et communiquez directement avec cette personne ou cet organisme en utilisant les coordonnées que vous avez.
- ◆ Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.
- ◆ Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), posez-vous des questions, ne lui faites pas confiance.
- ◆ Demandez-vous toujours si l'histoire qu'on vous raconte est crédible et avisez d'autres membres de votre famille de la situation.

La Sûreté du Québec invite le public à consulter la section Conseils de son site web au [www.sq.gouv.qc.ca](http://www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur les façons de prévenir la fraude. Le public peut également se procurer *Le petit livre noir de la fraude* en se rendant sur le site web du Bureau de la concurrence au [www.bureaudelaconcurrence.qc.ca](http://www.bureaudelaconcurrence.qc.ca).

Si vous croyez avoir été victime de fraude ou si vous êtes témoin d'une fraude, contactez immédiatement votre institution financière pour les aviser ou vérifier l'irrégularité dans vos transactions. Vous pouvez aussi communiquer avec les policiers de la Sûreté du Québec en composant le 310-4141.

**Méfiez-vous de l'urgence de la situation...**



## Chronique de l'avertisseur



La semaine de la prévention des incendies  
9 au 15 octobre 2016  
De l'huile sur le feu, ça ne s'oublie pas!

### ACTIVITÉS À VENIR

Le Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque est heureux de proposer aux citoyens les activités suivantes :

**Journée portes ouvertes à la population**, le mercredi 12 octobre dès 13 h. Venez visiter notre caserne incendie, participer à nos activités de maniement des extincteurs portatifs et regarder notre simulation d'un feu de cuisson!

« **La Grande Évacuation** » est l'occasion pour les familles qui ont accueilli un nouveau-né cette année et souscrit au programme SAFE Baby de mettre à l'essai leur plan d'évacuation, **le mercredi 12 octobre prochain dès 19 h.**

En collaboration avec le magasin Canadian Tire, nous tiendrons un kiosque de prévention au magasin situé au 1200 boulevard Ducharme. Nous serons sur place, le vendredi 14 octobre, de 9 h à 16 h, il y aura des surprises et la présence du camion échelle!



Nous vous invitons à participer à nos animations en grand nombre et pour plus d'informations concernant les activités à venir, n'hésitez pas à communiquer avec la division prévention du Service de sécurité incendie de Ville de La Tuque au 819 523-9797.



Alexandre Bilodeau, t.p.i.  
Capitaine à la prévention

## Chats Chats Chats

Dans le dernier numéro du Tour du Lac, nous vous informions que des mesures seront prises très bientôt pour contrôler le nombre de chats dans le village.

Voici un rappel des mesures qui seront appliquées :

1. Il est désormais obligatoire d'obtenir, de la Municipalité, une licence pour garder un chat (10,00 \$/an).
2. Le chat doit porter son médaillon, en tout temps.
3. Tout chat errant ne portant pas de médaillon pourra être capturé par un membre du Service de la sécurité publique ou toute personne ou organisme autorisé à appliquer le règlement. Ces derniers peuvent saisir et mettre à la fourrière un chat qui ne porte pas de médaillon.
4. Il est interdit de garder plus de deux (2) chats par unité d'habitation ou par logement.
5. Chaque propriétaire d'un chat qu'il a sous sa garde et contrôle doit – dans les deux mois de son acquisition ou dans les deux mois de l'adoption du présent règlement – procéder à sa stérilisation auprès d'un vétérinaire membre en règle de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.
6. Chaque propriétaire d'un chat qu'il a sous sa garde et contrôle doit faire rapport à la municipalité par voie postale, électronique ou en personne d'un certificat émis par le médecin vétérinaire ayant procédé à la stérilisation du chat et confirmant l'acte médical, et ce, dans les 10 (dix) jours de cet acte.
7. Tout gardien d'un chat doit garder son animal sur le terrain qu'il occupe ou dont il est propriétaire, de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans la municipalité.
8. En tout temps, il est interdit de nourrir un chien ou un chat errant.
9. Le défaut de se conformer aux dispositions du règlement 151-2016 entraîne une amende de 100\$ pour une première infraction et une amende de 200\$ pour toutes infractions subséquentes.

Au cours du mois de septembre, la Municipalité retiendra les services de la Fourrière municipale pour capturer tous les chats errants qui ne porteront pas de médaillon.

**Il est très important que votre chat porte son médaillon en tout temps, car lorsque les responsables de la fourrière viendront, ils captureront tous les chats ne portant pas leur médaillon.**



## Petites annonces

### Age d'Or

Nous passerons dans les maisons pour la contribution volontaire annuelle à la fin septembre. La date exacte sera annoncée sur le site Internet de la municipalité et sur la page Facebook de celle-ci quelques jours à l'avance.

### Communauté, Justice et solidarité

Voilà, c'est déjà l'automne et toutes les activités reprennent. Alors si tu as envie d'approfondir ta foi, dans des rencontres amicales, appelle-moi, tu es bienvenu(e).

Nous nous réunissons une fois par mois à mon domicile. Cette année le thème de nos rencontres est *Mission possible ou impossible?* Et c'est présidé par notre agente de pastorale, Suzelle Doucet.

Si tu n'es pas tout-à-fait décidé(e), viens faire un tour au moins une fois, tu verras si cela te convient.

Au plaisir de te connaître,

Lise Bertrand  
819-653-2020

### Messe



Il y aura une messe le samedi 17 septembre à 16h.

Venez vous recueillir avec nous.

### Ski perdu

Nous avons perdu un Ski nautique *O'Brien Mission* dimanche le 31 août dernier dans le secteur Baie William-Baie Power et plage du San. Nous souhaitons grandement le retrouver. Si vous avez trouvé ce ski, svp me contacter.

Merci beaucoup!

Nathalie Deshaies  
819-244-1283



## Les Amies d'Édouard

Les activités régulières du groupe reprendront le lundi 19 septembre, à compter de 9 h. Merci pour votre participation en grand nombre au tirage que nous avons organisé. Les profits seront partagés entre la Coop et les Ami(e)s d'Édouard.

Voici la liste des gagnants :



1<sup>er</sup> prix : Courtepointe : Jacques Verreault de Chambly

2<sup>e</sup> prix : Verres : Jeanne Otis de Lac-Édouard"

3<sup>e</sup> prix : Coupes : Suzanne Lepage de La Tuque

Bienvenue à toutes!

Le comité des Amies d'Édouard

## Avant que ma voix ne s'éteigne... conférence le 24 septembre à 14 h

### Avant que ma voix ne s'éteigne, rencontre avec Monsieur Robert Hébras (91 ans)

Le 10 juin 1944, à Oradour-sur-Glane en France, Robert Hébras et 5 autres personnes échappent à la mort. Malheureusement, 191 hommes, 247 femmes et 206 enfants n'ont pas la même chance. Ces 644 personnes sont sauvagement exécutées et brûlées par les S.S dans l'église et dans une grange du village. Plus de 70 ans après ce drame, le plus important massacre de civils en France sous l'occupation allemande, Robert Hébras n'a rien oublié. L'émotion est toujours la même lorsqu'il évoque cette terrible journée. Que ce soit en guidant une visite au travers des ruines du village gardées intactes depuis la tragédie, ou encore lorsqu'il nous rappelle que c'est le hasard de son destin qui l'a projeté sur le devant de la scène, Robert Hébras s'est toujours gardé de haïr. Il a plutôt cultivé le dialogue, semant des paroles de paix et des rêves d'avenir dans cette commune qu'est devenue l'Europe. Robert Hébras est devenu un acteur de premier plan de la réconciliation franco-allemande et de la construction européenne. Il le dit lui-même, cela le dépasse un peu, mais il l'assume.



Il nous dit aussi qu'il aurait tellement préféré rester un anonyme, dans un joli petit village comme celui d'Oradour-sur-Glane, qui n'aurait jamais connu cette horreur.

Robert Hébras, cousin de Nathalie du Gîte le presbytère, sera parmi nous à Lac-Édouard en septembre. Il vient découvrir pour la première fois notre belle province. C'est aussi à Lac-Édouard qu'il a accepté de partager avec nous son histoire le **24 septembre prochain**. Vous êtes tous invité à l'église afin de partager avec lui son message de paix afin de conserver la mémoire de ce triste, si triste passé.

La rencontre débutera à **14h** par la présentation d'un documentaire de 45 minutes relatant la tragédie.



Par la suite, M. Hébras partagera avec nous sa passion et son désir de témoigner inlassablement pour que l'histoire ne se répète plus.

Nous souhaitons que vous soyez nombreux à venir rencontrer cet homme qui porte l'empreinte du souvenir et du désir de vivre, une empreinte qui transcende une vie.

*\*Les dons recueillis lors de la rencontre seront remis à l'église.*

# Lac-Édouard en photos



## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : 819-653-2238  
Télécopie : 819-653-2338  
Messagerie : muni.lacedouard@xplornet.com

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**8 h à 12 h et 13 h à 16 h**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)



Facebook :  
[www.facebook.com/LacEdouard](https://www.facebook.com/LacEdouard)

### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
819 653-2438

Courriel : [dg.lacedouard@xplornet.ca](mailto:dg.lacedouard@xplornet.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
819 653-2238

Courriel : [insp.lacedouard@xplornet.ca](mailto:insp.lacedouard@xplornet.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale adjointe et agente de développement rural  
819 653-2238

Courriel : [muni.lacedouard@xplornet.ca](mailto:muni.lacedouard@xplornet.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de la prochaine assemblée publique :**  
**le mercredi 12 octobre 2016 à 19 h.**

**Bienvenue à toutes et à tous !**

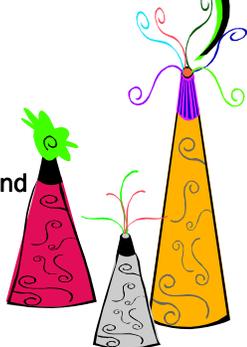
## Bonne Fête

### Septembre

15 : Chantal Corriveau  
16 : André Lebel  
17 : Marie-Élaine Chevarie  
21 : Michel Gagnon  
23 : Lucien Giroux  
24 : Marjeline Chabot  
16 : Nicolas Bernard  
30 : Gilles Garceau

### Octobre

3 : Johanne Marchand  
5 : Marie-Berthe Audy  
8 : Lise et Lisette Bertrand  
: Philippe Chabot



### Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier, communiquez avec les responsables du journal **avant le mercredi 5 octobre**.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail. Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des articles à la dernière minute.

**N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit : courriel ou texte manuscrit.**

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Mélanie Dagenais  
819-653-2155 / 819-653-2238

Courriel : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)  
ou [muni.lacedouard@xplornet.com](mailto:muni.lacedouard@xplornet.com)